

REGLEMENT CONCOURS ELOQUENCE

5 mars 2025 de 15h45 à 18h

Article 1 : Généralités

Le concours d'éloquence est organisé par le comité organisateur du lycée collège Saint Louis de Saint Nazaire

Article 2 : Inscriptions.

Les inscriptions se dérouleront auprès de Mesdames GUILLORY, CHIFFOLEAU, COSTE, TESSON

Article 3 : Catégories d'inscriptions

Il y aura 2 catégories :

-3èmes / Secondes (*entre 2 minutes 30 et 3 minutes 30 minutes maximum*)

-Premières/ Terminales (*entre 3 et 5 minutes maximum*)

Article 4 : Critères d'évaluation

La qualité de l'argumentation. Ceci inclut la capacité de convaincre mais aussi les idées, l'approche, la réflexion, les exemples, le respect du sujet, la clarté des propos.

- L'attitude face au jury et les réponses aux questions. Ceci inclut notamment la spontanéité des réponses et l'attitude face aux questions.

La présente liste est limitative, le respect du temps est un critère. Le jury est souverain en sa décision au terme d'une délibération secrète. Les candidats s'engagent à ne pas contester sa décision.

Article 5 : authenticité des textes

les candidats s'engagent à ne pas avoir recours à l'intelligence artificielle pour la réalisation de leurs textes, sous peine de disqualification et à ne pas faire de leur prestation un copier-coller.

Article 6 : Le jury.

Le jury pourra être composé d'acteurs du monde universitaire, de professionnels du droit (avocats, magistrats...) et de professionnels de l'éloquence (acteurs, humoristes, etc.)

Article 7 : Du Comité Organisateur

Le comité organisateur est composé de deux présidents de Séance et d'assesseurs. Il dirige le déroulement de l'événement et veille au respect du temps et du règlement

Article 8 : Droits d'images et d'auteurs

En signant ce règlement, les candidats acceptent que le texte de leur discours, leur enregistrement sonore, les vidéos ou encore les photos prises puissent faire l'objet d'une communication uniquement à des fins promotionnelles par le comité organisateur.

Si les candidats ou le jury ne souhaitent pas apparaître sur les photos et vidéos, il faudra le signaler dès l'inscription à l'organisation

Article 9 : Récompenses

Les récompenses seront remises à l'issue du concours.

Les lots seront principalement composés de dons de la part des partenaires du concours.